

déclarer qu'ils vivaient en mésintelligence. Cependant, depuis leur mariage, à Portage-du-Rat, l'épouse s'est mise de tout cœur à la besogne, partageant avec son mari les occupations de leur existence; ils réussirent ainsi à amasser pas mal d'argent. Il est évident qu'ils ont dû faire assez bon ménage, bien que M. Hadley jure que non. Mais il ne faudrait pas s'en étonner. Deux ou trois semaines après leur mariage, dit-elle. Hadley lui présenta une note pour le prix de son anneau de mariage et pour d'autres articles. Que penserait toute femme d'un mari qui lui ferait de semblables réclamations? Il est vrai qu'il nie avoir fait cela; mais enfin, nous sommes en présence de deux déclarations contradictoires.

Mme Hadley avait un autre motif, et un juste motif, de ne pas manifester beaucoup d'amitié pour son mari et de quitter l'hôtel. Notre honorable collègue de Wellington n'a pas soufflé mot de cet incident. Ici intervient une autre femme. Une certaine demoiselle McDonald travaillait à l'hôtel et cette personne gagna les faveurs de M. Hadley qui refusa de la renvoyer. Mme Hadley avait dit à son mari: "Choisis entre nous; renvoie Mlle McDonald, ou je m'en irai moi-même". Il répondit: "Va-t-en".

L'honorable M. McMULLEN: Notre honorable collègue est mieux renseigné. Qu'il consulte donc l'enquête pour voir la déposition d'Hadley. Il a supplié sa femme de rester. Il a fait tout son possible pour la décider à demeurer avec lui. Elle a juré qu'il lui avait dit: "Va-t-en"; mais il a nié cette allégation.

L'honorable M. WILSON: A-t-il nié qu'il ait dit à sa femme de s'en aller.

L'honorable M. McMULLEN: Elle a juré qu'il lui avait dit cela; mais il l'a nié.

L'honorable M. WILSON: On sait la raison de leur mésintelligence. A-t-il nié qu'il eût une liaison avec mademoiselle Macdonald? S'il n'avait eu de liaison avec cette personne et s'il n'avait pas pris parti pour elle contre sa propre épouse, est-ce qu'il ne l'aurait pas déclaré sous serment?

L'honorable M. McMULLEN: C'est honteux! L'honorable sénateur doit savoir que ce racontar est faux.

L'honorable M. WILSON: Je vois bien que notre collègue n'en connaît pas autant dans cette affaire que je l'avais supposé.

Deux hommes ont été mis en cause dans ce procès. L'un répondant au nom de Park, se faisait appeler Parks à Brandon. Mais son véritable nom est Park. Il était donc connu sous un nom qui n'était pas le sien, et je m'explique aisément que madame Hadley n'ait pas bien saisi la question quand on lui a demandé: "Avez-vous connu un nommé Morris Parks?" Elle a répondu qu'elle ne connaissait cet homme, dont le vrai nom est Maurice Park. Elle disait donc vrai. L'honorable sénateur ricane. Il sait pourtant bien que cet homme se faisait appeler Parks et non Park, son vrai nom.

L'honorable M. KIRCHHOFFER: Quel était son vrai nom?

L'honorable M. WILSON: L'honorable sénateur doit connaître son nom véritable. Il a juré se nommer Park et non Parks, et l'honorable sénateur qui a apporté ce rapport et qui a les dépositions entre les mains me demande quel est le vrai nom de cet homme. Son nom véritable est Park et non Parks.

Il y a encore un autre témoignage, celui de M. Campbell, qui passe pour un des citoyens les plus honorables de sa ville. Ce jeune homme travaille dans un magasin de bijouteries. C'est un de ceux mis en cause dans cette affaire. Il jure formellement qu'il n'a jamais entretenu de rapports illicites avec madame Hadley. Faut-il croire l'affirmation individuelle de M. Hadley et repousser la dénégation de Mme Hadley corroborée par celle de M. Campbell, jurant qu'il n'a jamais eu de liaison avec cette dame?

J'estime que cette déposition a de la valeur. Je ne puis croire qu'un homme ait perdu le sens moral au point de faire un faux serment.

Park, l'autre témoin mis en cause, jure qu'il n'a jamais eu de liaison d'aucune sorte avec madame Hadley. Quelle preuve voulez-vous de plus?

Les seuls témoignages contre madame Hadley sont ceux du demandeur et des mercenaires dont il a acheté les services. Nous savons tous ce que valent les témoignages